

Annexe 1 : Calendrier prévisionnel

PERIODES	OPERATIONS DU MOUVEMENT DEPARTEMENTAL
Pour mémoire : DECEMBRE JANVIER FEVRIER	<p><u>Diffusion des circulaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Demandes de départ en formation DDEAS / DEPS - Demandes de postes adaptés / allègements de service - Demandes de départ en formation CAPPEI - Demandes d'intégration des instituteurs dans le corps des PE - Demande de mise en disponibilité – détachement -réintégration - Demande de congé de formation professionnelle - Demande d'exeat-ineat - Demandes de temps partiels - Mercredi 29 janvier : Commissions d'entretien pour la liste d'aptitude à un emploi de directeur d'école de 2 classes et plus
MARS	<ul style="list-style-type: none"> - Lundi 02 mars : résultats du mouvement inter-départemental - Jeudi 12 mars : CAPD (LA dir)
MAI	<ul style="list-style-type: none"> - Lundi 04 mai : Ouverture du serveur SIAM/I-PROF pour la saisie des vœux pour le mouvement départemental de la rentrée 2020 + publication des postes vacants et susceptibles de l'être (important : tout poste doit être considéré comme susceptible d'être vacant) - Dimanche 17 mai (minuit) : Fermeture du serveur (saisie des vœux) - Mercredi 20 mai : envoi des accusés réception (barème aux enseignants) - Mercredi 20 mai : commissions postes à profil
JUIN	<ul style="list-style-type: none"> - Mardi 02 juin: date limite des recours sur barème par retour d'une édition de l'accusé de réception portant correction - Mercredi 10 juin : envoi des résultats du mouvement
JUILLET	<ul style="list-style-type: none"> - Phase d'affectation postes provisoires